

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

**Education. Industrie. Progrès.**

## REVUE DE PARIS.

2 Mai, 1846.

Nous avons une nouvelle représentation de l'Orient à Paris. Après d'assez brillants débuts, l'ambassadeur de Maroc avait fait le fascio le plus complet. Ibrahim-Pacha prend la revanche de cet échec oriental, et il la gagnera sans doute, parce qu'il est un tout autre personnage que le petit envoyé d'une puissance barbare. Le pacha nous arrive avec le prestige de la gloire : la popularité ne peut lui manquer ; il est fils du vice-roi d'Égypte, et à ce titre on lui accorde les honneurs réservés à la souveraineté. Il habite un palais, la cour lui prête ses carrosses, ses équipages, ses gens, sa livrée. Une vive curiosité se manifeste sur son passage ; la foule se trouve où il va ; une multitude de flâneurs stationne aux alentours de l'Élysée-Bourbon ; les plus intrépides cherchent à pénétrer dans cette demeure sous divers prétextes, les uns conduits par le seul désir de voir le pacha de plus près, les autres guidés par l'attrait non moins vif d'exploiter le séjour de l'illustre étranger ; car Ibrahim ne pensera beaucoup d'argent et fera de nombreuses acquisitions à Paris ; il voudra rapporter dans son pays les produits de notre industrie, les merveilles de notre luxe, les chefs-d'œuvre de nos arts.

Ce qui contribue surtout à faire son succès, et ce qui doit le soutenir, c'est qu'il est venu à Paris dans un bon moment pour faire de l'effet : dans la saison où les loisirs sont dépourvus, où le monde s'agit avec avidité tout sujet de distraction. Sa présence promet de ranimer cette languissante saison, car on sait qu'Ibrahim aime beaucoup les spectacles et les fêtes. Déjà il est allé mardi dernier à la soirée que M. le duc de Montpensier donnait à Vincennes. Au retour de cette soirée, vers dix heures, les voitures de la cour qui rentraient le pacha et sa suite ont parcouru toute la ligne des boulevards, précédées d'un valet à cheval portant une torche allumée. Il nous semble que ce flamboyant usage devrait être aboli comme un anachronisme ; on l'a créé dans le temps où Paris était plongé le soir dans de profondes ténèbres ; alors les bourgeois attirés faisaient marcher devant eux un piéton portant une lanterne, et les carrosses se faisaient précéder d'un cavalier armé d'une torche : c'était un luxe nécessaire ; mais aujourd'hui les ténèbres sont dissipées, le gaz brille partout ; les lanternes sont éteintes, que les torches en fassent autant.

La fête d'hiver, les réjouissances publiques du 1er mai ont offert au pacha un spectacle dont il a paru très satisfait. Pendant la journée, le vainqueur de Nézib s'est promené aux champs-Élysées, s'arrêtant devant les boutiques foraines et les établissements de toutes sortes qui peuplaient ce vaste terrain ; les spectacles en plein vent, les jeux des bateleurs, et surtout les mâts de cocagne ont vivement intéressé.

Le soir, il s'est extasié à la vue des illuminations et du feu d'artifice. Par une attention aussi ingénieuse que délicate, la plus belle pièce de ce feu d'artifice représentait une forêt de palmiers : tableau tout à fait oriental, et qui apportait au pacha un éblouissant souvenir de sa patrie. On ne s'en tiendra pas là : les fêtes, qui n'étaient encore la semaine dernière qu'une vague espérance, sont devenues une certitude qui ne tardera pas à s'accomplir. Le mois de mai ne comptera peut-être pas moins de bals que le mois de mars.

Ainsi la banque des plaisirs mondains, qui avait déjà fait son bilan, va rouvrir ses livres pour inscrire des contredanses, des polkas, des toilettes nouvelles et de nouveaux jeux. Cette résurrection de l'hiver, accueillie avec joie par quelques-uns, contraie la plus part des gens de goût. Dans une existence bien conduite, il est toujours pénible de revenir sur ses pas et de changer le cours de ses habitudes. D'ailleurs la saison qui s'écoule entre le temps des bals et l'heure des voyages, a ses charmes qui, pour être moins vifs, n'en sont pas moins séduisants. On se repose, on pense, on se sent vivre. Le cercle rétréci de la société ne laisse plus pénétrer les sons et les fraîcheurs ; on n'est chez soi que pour ceux qui plaisent ; on suit son penchant ; on est affranchi des obligations imposées par l'étiquette des convenances. La promenade, les curiosités parisiennes qui se renouvellent sans cesse, les spectacles devenus plus attrayants, remplissent les instants de vide et occupent les soirées qui ne se prolongent plus dans la nuit. Le temps passe vite et doucement ainsi employé. Une femme d'esprit et de cœur s'ennuie-t-elle jamais ?

Quant aux hommes, toutes les saisons leur sont bonnes ; l'emploi de leurs loisirs les embarrasse rarement. Ils ont toujours le club, l'Opéra, les courses, l'académie ; — par ce dernier mot nous n'entendons pas le vénérable établissement situé à l'une des extrémités du pont des Arts ; docte sénat où les vétérans de la littérature s'assoient sur leurs œuvres complètes et s'endorment sous leurs lauriers ; — nous voulons parler d'une autre académie où l'on veille, où l'on s'agit, où l'on fait beaucoup de bruit et d'exercice. M. Pons en est le directeur ; les séances ont lieu trois fois par semaine, dans de vastes et belles salles ornées d'armes de tous les temps et de tous les pays, tapissées d'espérons et de fleurs.

Les académiciens sont jeunes, robustes, et despis ; leur tenue académique consiste en un léger pantalon, un gilet de peau, un masque à treillage, un gant épais à la main droite et des sandales aux pieds. L'académie de Pons est consacrée à l'escrime : elle compte parmi ses membres des notabilités de toutes sortes, des hommes politiques, des écrivains, des administrateurs, des financiers, des dandys, la fleur du faubourg Saint-Germain, l'élite de la Chaussée-d'Antin. C'est que Pons est le premier maître de Paris, le plus habile, le plus heureux ; il a fait de merveilleux élèves dont il est devenu l'ami, car tous ont su apprécier les excellentes qualités qu'il joint à son admirable talent. Nous pourrions citer parmi les noms inscrits au

tableau de son académie des noms connus à plus d'un titre, l'aristocratie de la naissance, du talent et des hautes positions, MM. Horace Vermet, de Monte-Mart, de Tournon, Lanjuinais ; le vicomte Rampon, général de la garde nationale, et le colonel Boutelet ; le marquis du Hallay, le marquis de Langlé, MM. de Trobriand, de Montmor, Ducléré, de Bazanourt et tant d'autres, qui, grâce aux leçons de l'habile professeur, sont devenus les premières lames de Paris. — On rencontre aussi dans cette assemblée des magistrats qui, par état, procèdent le duel, mais qui n'en pratiquent pas moins l'escrime, car c'est là un exercice salutaire et précieux auquel il faudrait encore se livrer ; quand bien même le duel serait effacé de nos mœurs, comme on veut l'effacer de nos droits.

La chronique matrimoniale, toujours très ample ment pourvue, annonce que la fille d'un riche banquier israélite, celle-là même qu'un faux bruit avait mariée à un jeune et beau duc, épouse un simple comte. C'est encore assez joli. Un autre mariage qui fait grand bruit est celui de M. le comte Gré... avec Mlle de la R. d'Est... De magnifiques présents ont été faits aux époux, très riches tous deux, M. le comte Gré... est fils d'un banquier belge, anobli par la restauration, et qui mourut, dit-on, du saisissement douloureux que lui causa la nouvelle de l'assassinat du duc de Berry. Parmi les beaux présents offerts aux nouveaux mariés, on cite celui de l'oncle de M. Gré..., qui a donné à son neveu un coffre de Boule, du travail plus précieux, renfermant une inscription de cinq cent mille francs sur la banque de France. — Parlez-vous de ces oncles-là !

— L'art dramatique vient de trouver un Mécène. Que les théâtres se réjouissent : un généreux protecteur s'est révélé ; leur fortune est faite, ou du moins les choses sont en bon train. Ce Mécène en question n'est ni un ministre, ni un grand seigneur, ni un prince de finances, c'est tout simplement un marchand de farine. C'est lui qui a réuni les fonds de la clientèle, ce marchand qui dernièrement l'idée d'offrir à toutes ses pratiques, c'est-à-dire à tous les boulangers qui se fournissent de ses magasins, des billets de spectacle, pour eux, leur famille et leurs employés. Il se présente donc au soir de la Halle, au bureau de location du Vaudeville et demande pour quinze cents francs de billets, qu'il expédie immédiatement aux destinataires. Cette politesse fut très bien accueillie et produisit un excellent effet sur les affaires commerciales de son auteur, qui revint à la charge au bout de quelques jours, et prit encore au même théâtre des billets pour une somme de quinze cents francs. Les boulangers et leur famille occupaient les loges, les balcon, les galeries ; MM. les maîtres se partageaient entre le parterre et le paradis. On ne parlait que de cela au foyer, et vous pensez si les cabareteurs ont été éparpillés dans une réunion composée de pétillants vaudevillistes et de ficelés comiques : — « Nous avons aujourd'hui dans la salle une belle soirée. — Avec de telles protecteurs, les théâtres ne risquent pas de tomber dans le pétrin, — et cent autres bons mots, tous plus mauvais les uns que les autres. Mais le

fait n'en est pas moins très remarquable, et peut-être aura-t-il une grande influence sur l'avenir des administrations dramatiques ; si nous ne nous trompons, l'exemple du marchand de farine doit trouver des imitateurs ; les confrères du donneur de billets ne voudront pas lui laisser cette avantage et lutteront avec lui de générosité ; d'autres industries, d'autres commerces entreront dans la même voie, et le billet de spectacle deviendra la prime obligée de toutes les transactions. Voilà ce qu'aura fait l'ingénieur et magnifique Mécène : — Nous souhaitons que les théâtres en trouvent beaucoup *ejusdem farinae.*

Bien que l'époque des congés dramatiques ne soit pas encore venue — car le monde ne part pas encore pour la campagne, et nous sommes dans cette saison intermédiaire où les théâtres, n'ayant plus à lutter contre la concurrence des salons, attirent aisément le public, — bien que le moment soit prématuré, disons-nous, Mlle Rose Chéri vient d'ouvrir la marche et de partir pour Londres, où elle est engagée pour un mois. La jeune et charmante comédienne a quitté le Gymnase au milieu du grand succès de la dernière pièce de M. Scribe, *Général*, qui faisait chaque soir trois mille cinq cents francs de recette. La veille de son départ, on la plaignait d'interrompre ainsi les représentations d'un ouvrage qui fait si bien briller son talent ; l'actrice, en effet, perd autant que le théâtre à cette interruption : le théâtre perd de l'argent, l'actrice perd de la gloire. — Mlle Rose Chéri comprenait cela parfaitement, et elle ne partait pas sans regret.

— Mais enfin, lui disait-on, ne pourriez-vous pas vous dispenser de ce voyage, en rompant votre engagement, ou du moins en l'étudiant ? — Oh ! c'est impossible, répondit Mlle Rose Chéri ; je suis obligée d'aller à Londres, car je ne suis engagée que sur parole.

Le mot est admirable, — et il n'avait pas été fait depuis Régulus.

La recouverte des théâtres de province et les débuts qui en résultent après le semaine de Pâques ont jeté de nouveaux exilés sous les arbres verts du Palais-Royal. Dans ces derniers jours, l'affluence des réfugiés dramatiques était grande à Paris, et c'est lorsque ces graves circonstance se présentent que l'on comprend toute la bienfaisante utilité de l'association des acteurs. Plus d'un secours va tomber dans des mains indigentes, et ici l'embrasse et fière susceptibilité de l'artiste peut accepter sans rivoite, car l'argent qu'il reçoit est pris dans la caisse commune et fait partie d'un trésor qui lui appartient. Le généreux tribut des riches comédiens, le zèle des commissaires, les belles recettes des représentations à bénéfice entretiennent largement les fonds de cette caisse de secours, employés surtout à réparer les rigoureux effets des proscriptions départementales.

En province, le public et la critique exercent un pouvoir absolu sur le sort des acteurs ; on ne retrouve ni l'insouciance des spectateurs parisiens, ni la légion romaine de notre parterre, ni les habitudes tempérées de notre feuilleton. Le feuilletonnisme dramatique de province est généralement plein d'ardeur et d'enthousiasme ;

il repousse avec un égal conviction, le blâme doux et le blâme modéré ; mais il faut lui rendre cette justice que c'est surtout dans la louange qu'il s'exalte aisément ; il est ingénieux à formuler son admiration après un début satisfaisant, ou ses regrets lorsqu'un talent aimé va chercher fortune sur le théâtre d'une autre ville. Aujourd'hui que le renouvellement de l'année théâtrale amène ces mutations, on trouve dans quelques feuilles venues de loin des phrases telles que celles-ci :

« Rejoignez-vous ! Strasbourg ; pleurez, Carcassonnais : Barbanouh nous quitte. »

« Foin d'Arnal et d'Odry ! nous possédons Sélicour, le grand comique. »

« Nous n'avons pas l'avantage d'avoir vu Mlle Mars dans le rôle de Célimène, mais nous devons fort en son plus beau temps elle n'a jamais joué ce rôle comme notre inimitable Eloa Bailliarou. »

Voilà certes des compliments bien tournés dans leur concision significative et pittoresque. Le parterre de province est bien moins gâté ; il abandonne volontiers à la presse la partie laudative, mais il exécute toujours lui-même les arrêts sévères. Ses mains sont parcourues pour applaudir, mais le souffle ne lui manque jamais lorsqu'il a placé entre ses lèvres une clef forcée. L'art de siffler a pris de tels développements dans quelques localités, que l'on a vu dernièrement une comédienne, trop assiflée, traître devant les tribunaux l'auteur d'un cabale et obtenir deux mille francs de dommages-intérêts. Pour empêcher le bruit et prévenir le tumulte, un nouvel usage, introduit dans plusieurs grandes villes, veut que la réception où le rejet d'un acteur soit voté en plein théâtre par assis et levé, comme un amendement à la chambre, ou par bulletins déposés dans une urne, sous la présidence de M. le maire.

Mais on a beau faire, les formes de gouvernement représentatif sont impuissantes à contenir l'impétueux élan des manifestations bruyantes. Les vieilles coutumes finissent toujours par prévaloir ; le sifflet est une autorité rebelle à la destitution ; souvent même on ne s'en tient pas à l'emploi de ce simple instrument à lex. Les prélois accompagnent la musique ; de mordantes apostrophes sont lancées à l'artiste qui déplaît, quelques coups de poing se font entendre, le sifflet par un projectile ; ce soit, des sous enveloppés de papier, comme on en jette aux charbonniers de rue ; ce sont des couronnes de charbon, des bouquets composés de fleurs algébriques et de végétaux ridicules ; la plus complète expression de cet insulthant mépris est une boîte de foin. Ce sont là, nous devons le dire, des saturnales que la raison et le bon goût public rendent très rares, et qui, lorsqu'elles ont lieu, sont toujours répréhensibles par la majorité de l'assemblée. Nous rappellerons à ce sujet l'aventure d'un pauvre comédien qui, après avoir été criblé de sifflets à ses débuts, reçut, en guise de bouquet, une boîte de foin. Son émotion ne se trahit pas ; il resta calme et, profitant de la liberté qu'il portait dans ce rôle, il s'avança jusqu'à la rampe dans l'attitude d'un valet de bonne maison, se tourna vers le coin du parterre qui lui avait jeté la boîte, et montrant d'un geste très humi-

FEUILLETON DE LA REVUE CANADIENNE.  
LE DERNIER DES GROGNARDS,  
La Comtesse d'Harleville  
ET  
LE MARGUILLIER.  
(Suite).  
XIII.

cela ?... un enterrement qui passe dans les bosquets de ma localité, sans avertissement préalable !... L'état-major des marguilliers est en tête, M. le curé en serre-file, et sa respectable gouvernante à l'arrière-garde !... Il y a quelque chose là-dessous : tenons-nous fixe et mobile, nous saurons bien la chose !

Et se redressant, Bourguignon se mit au port d'armes avec la bêche qu'il tenait à la main, et attendit le résultat de cette sorte d'invasion dont il ne pouvait deviner le motif.

Après de muets saluts de la part des marguilliers, auxquels le grognard répondit par le salut militaire, l'abbé Caffieux s'adressa directement à lui en disant :

— Dieu dit autrefois à Moïse : « Tu choisiras parmi les enfants d'Israël les plus sages et les plus valeureux, et tu les mettras à la tête des gardes du temple pour la sûreté des lévites et du grand-prêtre, et en même temps pour veiller aux choses sacrées. Ils seront (ces hommes), les plus valeureux et les plus sages, parce que je suis le Dieu fort, le Dieu des armées, et que les serviteurs de mon temple doivent avoir la force du lion et la prudence de la prudence de la colombe !... »

— De quoi ! de quoi ! fit le grognard à part lui.

— A l'exemple de Moïse, poursuivit l'abbé Caffieux, l'Eglise, pour exécuter les ordres de Dieu, choisit aussi, pour la garde de ses pontifices et de ses vases sacrés, des hommes sages et valeureux auxquels elle confie le soin de veiller sur elle. C'est pourquoi, monsieur Bourguignon, est digne en tous points d'éveiller l'ambition ; puisqu'elle place ceux qui en sont revêtus à la tête du troupeau ; et si le curé est le pasteur, si les fidèles sont les brebis, on peut dire, en suivant la comparaison, que les marguilliers sont les molosses du dit troupeau.

A ce mot de molosses, qui n'est autre que le

nom d'une espèce de chien de garde, mais dont l'espèce était sans doute inconnue au vieux soldat qui crut avoir entendu *colosso*, le grognard se redressa davantage encore et dit à l'abbé Caffieux, en passant complaisamment sa main sur son épaisse moustache :

— Vous êtes bien honnête, monsieur le curé, mais dans mon temps j'étais solide au poste.

L'abbé s'inclina légèrement et reprit :

— La mort regrettable du marguillier Chalumeau a laissé une place vacante au bas d'ouvrage ; or, les sièges de l'église ne doivent jamais rester inoccupés ; il fallait choisir, dans le nombre des hommes éclairés de cette paroisse, un nouveau marguillier qui pût succéder à feu Chalumeau ; la fabrication, après avoir posé dans la balance de sa sagesse tous les mérites des candidats, a trouvé que les vôtres, monsieur Bourguignon, l'emportaient de beaucoup sur ceux de vos concurrents. En conséquence, et d'après délibération solennelle, elle vous a nommé marguillier de la paroisse de Mennecey ; vous êtes donc appelé, dès à présent, à recueillir l'héritage de feu Chalumeau, et à prendre une part active à nos synodes. Une bouche plus éloquent que la mienne, vous dirait que, dans ce vote spontané de vos concitoyens, il y a pour vous un engagement forcé de vivre en bon catholique, comme jusqu'ici vous avez vécu en bon citoyen. Le troupeau de Mennecey, ainsi que son pasteur pourront alors entonner un joyeux *alleluia*.

L'abbé Caffieux avait prononcé ces mots avec une si touchante onction que peu s'en fallut que les marguilliers ne fussent attendris. Mais si l'oratoire de la fabrication de Mennecey ne venait point de larmes, les femmes présentes à cette ovation, et à la tête desquelles se trouvaient François et Lucienne, pleurèrent pour eux.

Le grognard se préparait à répondre au discours du curé et à résumer cet honneur qu'on voulait lui faire, lorsque Galuchet, qui était le doyen des marguilliers, tirant un papier de sa

poche, fit signe qu'il voulait parler ; le sergent s'appuya sur le pommeau de sa bêche, en disant à voix basse : « Allons, à un autre ! » et attendit patiemment que l'épiscier eût achevé sa harangue qu'il débita en ces termes : — Monsieur le curé, collègue, d'après ce que vient de dire M. le curé, il semblerait qu'il n'y aurait plus rien à ajouter ; mais quelle que soit mon incapacité pour rendre des idées au-dessus de mon imagination, je ne laisserais pas que de jeter quelques fleurs sur la tombe de notre ancien collègue Chalumeau, et de rendre au citoyen honorable qui est appelé à le remplacer, un hommage d'autant plus acceptable ; qu'il est plus intéressant.

Pour bien comprendre ces derniers mots de Galuchet, il est bon de savoir que la famille Bourguignon ne se fournissait pas chez lui : l'épiscier du château qui demeurait à Corboil était l'épiscier de la Maison-aux-Lauriers.

— Feu Chalumeau, reprit Galuchet, était un de ces hommes rares, qui font les délices du genre humain. Si dans les dernières années de sa vie, Chalumeau a paru s'écarter un peu des règles de la sobriété, sa justification existe dans les chagrins d'intérieur qu'il eut à souffrir ; nonobstant, il se montra toujours citoyen, honnête et marguillier intelligent. . . .

— Après, après ; pressez le pas de votre narre, monsieur Galuchet, interrompit le grognard, qui commençait à perdre patience.

— Qui fallait-il donc pour lui succéder ? reprit aussitôt Galuchet ; un homme ferme dans la ligne du devoir, et qui sait, les cas échéant, imposer sa volonté, j'entends celle de l'ordre à ceux qui seraient tentés de franchir les bornes du respect dû au culte. Cet homme, nous avons cru le reconnaître dans votre personne, monsieur Bourguignon. Depuis plus de dix ans, vous avez vécu au milieu de nous ; nous avons été à même de vous juger, de vous connaître et de vous apprécier ; c'est donc un hom-

me que nous nous plaignons à vous rendre, en même temps qu'un tribut que nous vous demandons d'accepter.

L'épiscier marguillier avait débité ce discours avec assez d'aisance pour un homme qui n'en faisait pas son métier. Quoi en soit, on l'attribua généralement à l'abbé Caffieux ; et sans vouloir porter atteinte à la considération littéraire de Galuchet, il faut dire que sa harangue avait été considérablement retouchée par le curé.

Le grognard avait écouté sans sourciller les éloges qui lui venaient être tirés à brûle-pourpoint et qu'il se fut bien amusé qu'on n'avait plus rien à lui dire, il jeta l'oin de lui ; comme Sixte-Quint sa bêche, la bêche sur laquelle il était constamment resté appuyé, et étant avec une sorte de dignité son bonnet de police, il répondit :

— Monsieur le curé, et vous, messieurs les marguilliers ici présents, vous me voyez passablement interloqué de la démarche que vous voulez bien faire auprès de ma personne dans le moment actuel. Certes ! je ne crois pas avoir jamais été un 'mauvais soldat ; j'ai prouvé le livre des punitions qu'on peut retrouver chez l'adjutant-major Réaut, qui a pris ses invalides, m'a-t-on dit, à Philadelphie, royaume des Philadelphiens. . . . S'il était ici, l'adjutant-major, il vous dirait que je me suis toujours comporté au vis-à-vis de mes égaux, de mes chefs et de mes inférieurs, comme tout Français le doit ; c'est-à-dire, comme tous ceux qui ont du lion ; neur, dans ce temps-là, de faire partie des vieux de la vieille. Je suis, bon citoyen et excellent père de famille, m'avez-vous rassuré ; d'accord, je n'en disons rien ; parce qu'il serait difficile à un vieux, travaillé par le classe dans ma catégorie d'être autrement, souz peine de passer pour un vieux brigand de camp de la Lune, et ça, savez-vous pourquoi ? C'est parce que je bivouaque souvent, bien des choses ; beaucoup d'autres encore que vous devez avoir aussi, bien

ble le foin répandu sur les planches, — Mes-

— Les applaudissements du vrai public accueilli-

— Ce n'est pas seulement dans les théâtres et en

— On donne des leçons de divers genres à la

— Du moins, monsieur, pourrez-vous peut-

— Autant que vos ouvrages ont eu d'éditions.

— Le professeur, on en conviendra, méritait

— On parle d'un projet de télégraphe sous-

— Terminons par une histoire d'hier, histoire

— Une des femmes les plus spirituelles et les plus

— Il ne manquait plus personne, et l'on causait

— Le valet de chambre était tout pâle et tout

Mme Bach... comprit qu'il y avait quel-

— Qu'y a-t-il ? lui dit-elle en s'approchant.

— Ah ! Madame ! un grand malheur ! c'écrie

— Quoi donc ?

— Le cuisinier est gris, mais si bien gris, qu'il

— L'appétit commençait à aiguillonner les con-

— Messieurs, dit-elle en s'adressant à la com-

— L'improvisation de Mme Bach... eut un suc-

— Le cuisinier était sur une chaise, rouge com-

— Il s'agissait de vaincre ou de mourir. On vain-

— On mit un pair de France à la section des bro-

— Sept ou huit dignitaires de la marine et de l'ar-

— Toutes les dames déclarèrent qu'elles étaient

— En conséquence, il y eut tout de suite vingt

— Mme Bach... maintenant l'ordre dans toutes

— Et l'on rit ! il fallait voir !

— Un filet de vinaigre ! criaient un conseil.

— Un peu de persil pour mon chapon ! disait

— Du sel et du poivre, s'il vous plaît ! de-

— A moi de la farine ! reprenait un procureur

— Après les omelettes, il restait encore tant

— Si vous aimez les œufs, on en a mis partout,

— De temps à autre le cuisinier s'efforçait de se

— A dix heures, Mme Bach... annonça, au

— Le dîner fut trouvé bon à l'unanimité, et si

— On a failli pleurer, tant on a ri.

A cinq heures, le Valet de Mme Bach...  
sortit de sa léthargie ; il chercha une épée  
pour se percer le sein, mais n'ayant trouvé  
qu'un couteau, cette mort lui sembla trop vul-

EUGÈNE GUINOT (PIERRE DURARD.)

PARLEMENT PROVINCIAL.

CONSEIL LÉGISLATIF.

Vendredi, 22 mai 1846.

La chambre se forma en comité général sur le

L'hon. M. De Boucherville dit qu'afin de préve-

Le greffier ne devait pas avoir ce pouvoir. Alors

— Le résultat serait probablement le même. Il était

— L'hon. M. McGill ne savait pas que l'hon. mon-

L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

L'hon. M. Ferguson se leva ensuite pour apper-

— L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

— Sur motion de M. Gowan, une adresse est votée

— Le comité nommé pour s'enquérir sur les mé-

— M. Drummond présente un bill pour amender

— La chambre siège sur le bill de milice, et fait

— La suppression de la corvée de voitures ne

— La situation de la Galicie et celle des provin-

— Dans le cercle de Tarnov, les paysans

— L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

— L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

— L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

— L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

— L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

— L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

— L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

— L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

— L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

— L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

— L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

— L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

— L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

— L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

— L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

— L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

— L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

— L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

— L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

— L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

— L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

— L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

— L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

— L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

— L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

— L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

— L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

— L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

— L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

— L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

— L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

— L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

— L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

— L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

Nouvelles Etrangères

INSURRECTION DE POLOGNE.

— La suppression de la corvée de voitures ne

— La situation de la Galicie et celle des provin-

— Dans le cercle de Tarnov, les paysans

— L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

— L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

— L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

— L'hon. M. Irving, considérant qu'il y avait quel-

— bien que moi, entre autres à être sobre, à ne pas

— Ici l'abbé Callieux voulut prendre la parole,

— Un moment, monsieur le curé, la manœuvre

— Ce que vous objectez là monsieur Bourgui-

— convaincu de proclamer son opinion. Ensuite,

— C'est juste, *suffit*, monsieur le curé, répon-

— Ainsi donc interjeta Galuchet, il est évi-

— En ce moment, une étrange agitation se

— paraître. Tout cela s'était passé en un clin

— Non, messieurs, je me récusé ! reprit le

— A cause, à cause, répondit grognard, qu'il

— L'hon. M. Knowlton partageait cette opinion.

— L'hon. M. Knowlton partageait cette opinion.

CHAMBRE D'ASSEMBLEE.

PROCÈDES.

Mercredi 27 mai, 1846.

Sur la motion de M. Christie, une adresse est

— La situation de la province est des plus mal-

— La situation de la province est des plus mal-

Le gros lot de 30,000 fr. de la loterie de Petit-Bourg a été gagné par Mlle Félicité Boy, couturière. Depuis le bénéfice inespéré qu'elle a fait, elle a quitté son état pour devenir demoiselle de comptoir dans le café de M. Letellier, son beau-frère, rue Saint-Lazare, n. 103. Mlle Félicité Boy n'avait pris que deux billets.

ANGLAETERRE.

Le parlement a repris le 17 le cours de ses séances. Le vote du nouveau bill des céréales devient d'une urgence extrême. La famine cause déjà en Irlande des maux effroyables. Voici ce que nous lisons dans le Dublin Freeman:

"Le peuple s'est soulevé à Clonmel, ville du comté du Sud de Tipperary (Irlande); la population, qui souffre une effroyable misère, et dont la physionomie est effrayante, a pensé qu'il était temps d'aller chercher de quoi vivre. On eût dit des spectres sortant de leurs tombeaux! La faim chassait ces malheureux de leurs foyers. Plusieurs centaines de ces hommes ont été attaqués des moulins à farine les plus considérables et peut-être les mieux approvisionnés de l'Irlande, et qui touchent à la ville; ils appartenant à MM. Grubb, Malcolmson et Pughes. Heureusement, avant que cette populace affamée eût pu se répandre dans les moulins, il est arrivé de l'artillerie et des dragons. Ces soldats ont pu disperser la foule sans effusion de sang et sans qu'il y ait eu pillage."



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 29 MAI, 1846.

LA SITUATION.

La situation du peuple du Bas-Canada devient de jour en jour plus alarmante. Le ministère poursuit sa carrière sans pitié et sans frein, et nous voyons tomber, l'un après l'autre, sous sa main sacrilège et malhonorable, les quelques lambeaux de droits qui nous restaient après l'union des deux provinces.

Où allons-nous? Où va nous conduire cette violation permanente et continue de tous les devoirs politiques et moraux, qui tiennent les hommes les uns aux autres?

La corruption s'est introduite dans toutes les parties de l'administration, et ce qui est encore mille fois plus déplorable, c'est aujourd'hui le principal moyen d'influence du ministère dans la chambre. La chambre, qui est destinée par la constitution, à contrôler les actes du pouvoir, et à faire respecter les droits du peuple, n'est plus qu'un composé de fonctionnaires dépendants et de favoris du gouvernement, sans parler de la fraude et d'un trafic de suffrages. Le peuple y a bien quelques courages et habiles défenseurs, mais ils sont en minorité, et d'un autre côté la fraude et l'intrigue du cabinet est si grande et si active, qu'ils réclament en vain la justice pour ceux qu'ils représentent.

La misérable administration qui nous gouverne est glorieuse de ses méfaits. Tout est pour le mieux nous dit-on; Voyez comme les affaires marchent. De quoi vous plaindez-vous? N'est-ce pas la majorité qui gouverne? Ainsi pour faire prospérer cette province, pour ramener l'ordre, le contentement, la satisfaction, la politique d'aujourd'hui est arrêtée et la voici: persévérer dans la voie actuelle, gagner à tout prix des suffrages dans les élections, et des votes dans la chambre; gouverner avec l'aide d'une majorité complaisante et vendue, dans l'intérêt d'un parti; faire calomnier sans relâche les hommes qui ne sont pas de ce parti; isoler autant que possible le représentant de la couronne et lui persuader qu'en dehors du petit groupe des privilégiés qui s'agitent autour de lui, et qui au nom de leur prétendu dévouement se partagent et distribuent à leur clientèle les places, les honneurs, les ressources du pays, il ne compte que des ennemis; insulter incessamment toute une population qui a la conscience de ses droits comme celle de ses devoirs. Voilà ce que l'on tente; c'est vouloir nous faire rétrograder dans le passé.

Eh bien! nous croyons, nous, qu'il y a imprudence à vouloir recommencer aujourd'hui ce qu'on a détruit hier. Le peuple de cette province ne souffrira pas la consommation de sa ruine. Nous sommes sur une voie de transition. La population commence à s'agiter et à comprendre qu'un pareil système conduit inévitablement à la dégradation et à la ruine des institutions constitutionnelles. Un parlement comme le nôtre ne saurait longtemps servir de support à un pouvoir quelconque. Des moyens comme ceux que l'on met en usage ne sauraient affermir aucune forme de gouvernement.

Le régime existant avant 1836, si plein d'abus et de griefs, et contre lequel la représentation et le peuple avaient si longtemps et en vain réclamer, est tombé enfin de lui-même, parce qu'il était pourri et gangrené; le régime actuel qui l'est cent fois plus, croulera de même un bon matin, parce qu'il est fondé sur la fraude et l'injustice.

Le cabinet s'imagine qu'à l'aide de sa majorité il a pour toujours enfermé l'opposition dans un cercle vicieux dont elle ne pourra sortir. Il s'abuse étrangement; les dernières séances parlementaires sont là pour prouver sa faiblesse morale et sa décadence réelle.

L'opposition s'est montrée forte et énergique, depuis quelques jours; les discussions sont devenues chaudes et pleines d'intérêt, et le public a pu juger que si le nombre est d'un côté, la justice, le droit sont de l'autre avec la victoire; ne perdons pas courage; l'excès de l'arbitraire va réveiller l'attention du pays. Il faut avouer que nous sommes apathiques et peut-être trop confiants dans l'opinion publique. C'est pour cela que nous nous réjouissons de l'opposition hostile que reprend l'opposition vis-à-vis le cabinet. Il faut combattre.

Que ceux qui ne veulent point abandonner le pays aux chances de l'avenir entrent dès à présent dans une action énergique et efficace. Si les vrais amis du pays s'abandonnent eux-mêmes, ils peuvent être certains que personne ne leur viendra en aide, car c'est surtout en politique que les absents ont tort.

Plus le cabinet fait d'efforts contre nous, plus nous devons déployer d'activité contre lui; il faut répondre à la guerre par la guerre; et ne pas perdre contre les corrompus, les voleurs et les jobbers, le temps qu'ils ne perdront certainement pas contre nous.

N'allons pas croire que tout se fera par la force des choses. Nous sommes dans un monde, où les choses ne marchent que par les hommes; et Dieu n'a pas promis la victoire à ceux qui ne savent pas combattre.

Croyons à la providence, qui mène d'en haut les destinées générales de l'humanité et les destinées particulières des nations; mais n'y croyons pas comme ces musulmans, qui, endormis dans un fatalisme stupide et inactif, laissent l'incendie consumer leur maison, sous prétexte qu'elle ne brûlera pas, si telle est la volonté de Dieu. "Dieu aide ceux qui s'aident." Que ce soit là notre cri de ralliement et notre devise.

La Session Legislative.

LE CONSEIL LEGISLATIF.—DÉBATS SUR LA QUESTION DES BIENS DE JÉSUITES.—VOTES DE MM. VIGER, PAPINEAU ET TASCHETEAU.

Le conseil législatif sert-il à quelque chose? est-il bon à quelque chose? Voilà la question qui a été agitée dans le sein de notre sénat ces jours passés, comme on le verra dans les débats rapportés aujourd'hui dans nos colonnes. Après les avoir lus, nos lecteurs resteront convaincus que notre conseil tel qu'à présent constitué n'est d'aucun avantage, d'aucune utilité, et coûte encore très cher à la province. Nous sommes d'opinion que d'allouer à ses membres quelque rémunération pour leurs services parlementaires, n'aurait pas l'effet d'améliorer le tiers-état. Il faudrait nommer des personnes au conseil, indépendantes, non seulement sous le rapport de la fortune, mais aussi sous celui des opinions politiques; et ne pas faire comme on a fait jusqu'ici, un choix de conseillers parmi des hommes ou incapables ou toujours prêts à subir l'influence du pouvoir et à se courber sous ses volontés arbitraires.

La résolution de M. Cayley pour approprier les revenus des biens des Jésuites à des objets d'éducation générale, a été le sujet d'une discussion bien vive et bien animée, dans les deux séances d'avant hier. L'opposition a fait son devoir avec énergie et d'une manière bien honorable pour elle-même. Nous sommes satisfaits de nos députés et de la part par eux prise dans ces grands débats. Nous les donnerons au long dans notre prochaine feuille.

Nous l'avouons cependant, nous sommes embarrassés; nous ne savons que dire pour qualifier la conduite de MM. VIGER, PAPINEAU ET TASCHETEAU. L'indignation est à son comble en cette ville, parmi les honnêtes gens, sans distinction de parti. MM. La Fontaine, Morin, Chauveau, Drummond, etc., ont parlé à plusieurs reprises sur la question. Entre leurs mains l'affaire se présentait sous son vrai jour devant la chambre. Quand M. Viger prit la parole, il y eut un moment de grande attention, à l'attention succéda l'étonnement le plus complet.

Le président du conseil a renié le peu de principes qui lui restaient; il s'est laissé aller dans son aveuglement profond, incompréhensible à de vives récriminations contre le catholicisme, et ce qu'il a appelé le fanatisme de la religion de ses pères. Qu'on le sente, qu'on le répète, d'un bout de la province à l'autre; M. Viger s'est plaint des persécutions que les catholiques ont fait subir aux protestants dans l'ancien et le nouveau monde; selon lui, l'église catholique est intolérante, injuste, et c'est pour cela qu'il vote contre les réclamations des évêques; M. Viger voudra en vain sortir de sa position, il ne le pourra. Le génie du mal qui l'a poussé, mercredi dernier, à dire des paroles sacrilèges et blasphématoires contre la religion de ses compatriotes ne saurait le soustraire au juste châtimeur qui l'attend dans ce monde et dans l'autre.

Il n'y a point de subterfuge; MM. Viger, Papineau et Taschereau ont voté contre la pétition des évêques que ces biens fussent rendus à l'église catholique pour l'éducation des catholiques. Ils ont voté contre les amendements de M. La Fontaine, que ces biens fussent distribués entre les catholiques du Haut et du Bas-Canada, ou bien encore fussent appropriés à des objets d'éducation dans le Bas-Canada seulement, quand M. Moffatt et même M. De Bleury votaient avec l'opposition.

Que va dire le Canadien à cela? Nous le sommions de se prononcer; il est temps que le clergé du Bas-Canada sache à quoi s'en tenir sur ses amis, comme sur ses ennemis. Aujourd'hui qu'on a commencé à le dépouiller, on ne s'arrêtera pas en si beau chemin.

La résolution de M. Cayley mise aux voix, passa sur la division suivante:—Pour 36, contre 23.

Les façons d'agir du cabinet vis-à-vis les Bas-Canadiens ressemblent beaucoup à celles du cuisinier dont on a fait cette histoire:

Un jour ceint de son tablier et armé de son grand couteau, il s'en fut dans la basse-cour et appela les poulets qui accoururent à sa voix. Il y eut alo le dialogue suivant:

Le Cuisinier:—Mes petits amis, je vous ai rassemblés pour savoir de vous à quel sauce vous aimez qu'on vous mange (murmures et cris de heur! heur!)

Un Poulet de l'opposition:—Mais mettez donc auparavant aux voix si nous serons mangés! (Vive sensation.)

Le Cuisinier:—Je vous ferai observer que vous vous écarterez de la question. A quel sauce voulez-vous être mangés? voilà l'ordre du jour. (Mouvement.)

Un Poulet de l'opposition:—Mais je ne veux pas qu'on nous mange! (Marques d'adhésion.)

Tous les Poulets:—Nous ne voulons pas être mangés! nous ne voulons pas être mangés. (Tumulte général.)

Le Cuisinier:—Alors je dois vous dire que vous n'êtes plus dans la discussion: je vous rappelle à l'ordre et vous retire la parole.

C'est ainsi qu'on raisonne avec le Bas-Canada, quand nos députés protestent énergiquement contre la spoliation de tous nos droits et de tous nos biens.

SUICIDE.—Hier matin un nommé J. G. Huot, arrivant de Québec, est descendu à un hôtel de la place de la Douane. Après déjeuner il monta dans sa chambre et se coupa la gorge avec un rasoir. Lorsqu'on s'en aperçut, il avait cessé de vivre. Il a laissé plusieurs lettres dont une à son beau frère, de Québec, où il dit qu'il était fatigué de la vie, et qu'il était le plus infortuné des hommes. Il n'était âgé que d'environ 25 ans. Une enquête du coronaire a eu lieu et le jury a rendu un verdict de mort volontaire.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

Deux victoires Américaines.—Probabilité d'une troisième.—Approche de Paradis à la tête de 15,000 hommes.—L'Escadre Américaine au Rio-Grande.—Energie Mexicaine.—Courage et patriotisme américains.—A quel prix s'en tirera le Mexique.

L'arrivée du steamer des Etats-Unis le Colonel Harney, parti le 13 de Brasos Saint-Yago, a heureusement mis fin à toutes ces conjectures, en jetant dans la métropole de la Louisiane les détails de deux combats qui, pour l'armée américaine, ont été deux victoires. Le premier de ces combats a eu lieu le 7, le jour même où le général Taylor avait quitté la Pointe-Isabelle. Les seize cents hommes qu'il commandait furent, dit-on, assaillis par cinq ou six mille Mexicains, et les repoussèrent, deux cents de ces derniers étant tombés sur le champ de bataille. Le second engagement eut lieu deux jours après, le 9, lorsque le général Taylor n'était plus qu'à trois miles de son camp. Les Mexicains avaient habilement profité d'un délire dans lequel l'armée américaine devait nécessairement s'engager, pour placer leur artillerie de façon qu'elle balayât cet étroit passage. En cette occurrence, le général Taylor prit le seul parti qu'avait à prendre un homme de sens et de cœur. Il résolut d'enlever les canons de Pennemi et d'aborder celui-ci à la bayonnette. C'était, nous le répétons, l'inspiration d'un homme expérimenté autant que courageux, parce que les Mexicains sont peu habitués à ce genre de lutte corps à corps. Dans leurs guerres civiles, si l'on en croit les rapports de tous les voyageurs, ils se combattent à distance, et parfois même à distance telle, qu'elle est hors de la portée des coups de fusil qu'ils échangent. Contre des hommes qui ne sont accoutumés à braver aucun danger que des yeux, et ne sont aguerris, en quelque sorte, que contre le bruit de la balle, la bayonnette était l'arme la plus efficace à employer, parce qu'elle déplaçait le combat, et le portait sur la poitrine même du soldat. Or, bien des gens ont le cœur moins vaillant que la vue; pour les braves, le péril diminue quand il est vu de près, mais pour le vulgaire il augmente.

Profitant du moment où les batteries mexicaines venaient de décharger leur feu et se trouvaient à découvert, le général Taylor dit au capitaine May, des dragons: "Votre heure est venue, capitaine. La est la batterie de l'ennemi. Allez la prendre, monsieur, envez et contre tous." Ce sont là de dignes paroles qui ont été dignement accomplies. Le capitaine May fit prisonnier de sa propre main le général espagnol Vega, au moment où il allait mettre lui-même le feu à une pièce. Le général Vega avait déjà été fait prisonnier par les texiens à la bataille de San Jacinto, qui avait assuré l'indépendance texienne. Les mexicains ont, dit-on, perdu dans cette affaire 600 tués ou blessés et 300 prisonniers, plus 8 pièces d'artillerie. La perte des américains n'est portée par leurs bulletins qu'à 62 tués ou blessés. Mais parmi les premiers se trouvent des officiers distingués, entr'autres le colonel MacIntosh, le major Ringgold et le major Brown, auquel le général Taylor avait confié la garde de son camp, où l'explosion d'un obus l'atteignit à la cuisse. La blessure n'avait point été d'abord considérée comme dangereuse, mais on l'avait placée dans une espèce de casemate à l'épreuve de la bombe, où l'air se renouvelait avec peine, et l'on attribue à cette circonstance les rapides progrès faits par la gangrène. La mort de cet officier a été vivement regrettée de l'armée, parce qu'il avait fait preuve de bravoure et de sang-froid dans la défense du camp laissé à sa garde, défense d'autant plus méritoire que, de l'aveu des américains, l'artillerie mexicaine avait fini par acquiescer une grande justice de tir. "Presque tous leurs boulets tombaient dans nos lignes, disaient-ils, et ils ont lancé plus de 1,400 boulets obus, tandis que de notre côté notre maximum a été de 263 boulets tirés de notre fort. Aussi la résistance de nos lignes qui, tous les matins leur présentait la même apparence, et l'art déployé dans leur défense, sont des choses qui passent les mexicains, et qui doivent leur faire pressentir le résultat final de leur lutte avec nous."

Cette déroute des Mexicains que commandait le général Mejia, a eu pour conséquence immédiate de rendre libres les communications entre le camp américain et la Pointe-Isabelle où sont situés ses approvisionnements, car le général Taylor a pu faire, le lendemain 11, ce trajet sans avoir été inquiété ni dans l'aller ni dans le retour.

Là s'arrêtaient les bulletins apportés le 17 mai à la Nouvelle-Orléans par le steambot Colonel Harney, lorsque le 18, des nouvelles de Brasos Saint-Yago du 13 mai ont été apportées, dans le même port, par le steamer Galveston. Dans la matinée du 13, le général Taylor retournait, pour la seconde fois, à son camp avec son escorte, et il n'était encore qu'à quelques miles de la Pointe-Isabelle, lorsqu'un message vint lui annoncer que 8,000 hommes de troupes fraîches étaient entrés dans Matamoros; que 2,000 de ces mexicains avaient franchi le Rio-Grande au-dessus du camp américain et que 1,100 autres l'avaient passé à Barrita, près de la petite passe appelée Boca chica, située au-dessus du camp et à huit milles environ de la Pointe-Isabelle. Ces huit mille mexicains seraient la première division d'un corps de 15,000 hommes qui s'avanceraient, commandés par le président Parédis en personne. On supposait que les mexicains, ayant appris la seconde excursion faite par le général Taylor à la Pointe-Isabelle, avaient résolu de tenter une seconde fois de s'emparer de lui en le prenant entre deux feux. En apprenant ces faits, le général Taylor retourna à la Pointe-Isabelle, afin de s'y entourer des forces nouvelles qui arrivaient à chaque instant sur ce point. Le steambot Galveston venait, en effet, d'y débarquer 450 hommes d'infanterie régulière et de volontaires; le capitaine Price venait d'arriver de Corpus-Christi, par terre, avec 70 voltigeurs à cheval, et les steamers Telegraph et James L. Day devaient débarquer, le 14, leurs troupes, s'élevant à près de 800 hommes.

La déroute des mexicains a rendu libres les communications entre le camp américain et la Pointe-Isabelle où sont situés les approvisionnements du général Taylor. Les nouvelles du 14 mai annoncent que 8,000 hommes de troupes fraîches sont entrés dans Matamoros; que 2,000 mexicains ont franchi le Rio-Grande au-dessus du camp américain. Ces 8,000 mexicains sont dit-on, la première division d'un corps de 15,000 qui s'avanceraient commandés par le président Parédis en personne. On peut s'attendre, si c'est le cas à un combat décisif.

L'escadre américaine est arrivée à l'embouchure du Rio-Grande; on va attaquer de suite Matamoras et une petite ville qui a nom Barrita. Après des détails si précis, le doute élevé par l'Union sur la présence de l'escadre américaine n'est plus permis. Le drame dont les rives du Rio-Grande sont le théâtre était donc à la veille d'avoir un troisième acte plus sérieux encore que les deux premiers, si les sports relatifs à l'arrivée de Parédis étaient exacts. Mais nous en doutons quelque peu. Parédis aura-t-il osé quitter la capitale au moment où elle se déchaîne à l'instigation de conspirateurs? En quittant Mexico, il ouvre les portes de cette ville et celles de Vera-Cruz aux partisans d'Almonte et de Santa Anna. Est-il possible, d'ailleurs, au Mexique de mettre sur pied une armée de 15,000 hommes, en outre des huit à dix mille soldats qu'il a déjà sur le Rio-Grande? Il y a exagération, au moins, sur ce point.

Si pourtant ce double fait était vrai, il faudrait rendre justice à l'énergie du peuple mexicain. Nous n'attendions pas autant de lui. Il y avait, dans l'acharnement qu'il met à défendre son sol contre l'ennemi, une preuve de valeur et de patriotisme qui n'honorait pas moins que la faible armée du général Taylor vient de s'honorer par la supériorité de son sang-froid et de sa tactique. Les deux adversaires seraient dignes l'un de l'autre. Mais, quelques efforts que fasse le pauvre peuple mexicain, ces efforts n'aboutiront qu'à sauver son honneur. Si sept mille de ses soldats ont été battus par deux mille américains, que sera-ce lorsque ceux-ci auront vu leurs rangs grossis par les milliers de volontaires qui vont se joindre à eux. Le nombre des enrôlés prêts à partir s'élevait à 2,934, le 16 mai, à la nouvelle-Orléans, et diverses autres compagnies étaient en voie d'organisation. Dans le Kentucky, de nombreux bataillons de carabiniers s'organisaient à la voix du général Gaines et du gouverneur, qui a devancé la demande du président. A Louisville une souscription de cinquante mille dollars a été improvisée entre vingt-cinq habitants seulement, pour aider à l'équipement des volontaires. Le même enthousiasme a déjà surgi dans l'Ouest tout entier, et le pauvre Mexique serait bien heureux et bien inspiré s'il acceptait les propositions qu'un journal influent conseillait au gouvernement de lui faire aujourd'hui, en lui tendant l'olivier de la paix. Ces propositions sont que le gouvernement mexicain paie les frais de la guerre commencée, et accorde aux Etats-Unis le Rio-Grande pour frontière jusqu'au 35e degré de latitude et de là jusqu'à l'Océan Pacifique. Dans un mois, le Mexique ne s'en retirera plus à si bon marché.

PORT DE MONTREAL. ARRIVÉS. Mai 24. Robertson, Clark, Glasgow, Masson et Cie. Dorby, Gibson, Belfast, A. Shaw. Columbia, Taylor, Hull, Jesse Joseph. Jas Stuart, Leard, St. Johns, Gillespie et Cie. 26. Columbine, Taylor, Hull, J. Joseph. Jane Spratt, Fraser, Halifax, R. Hollowell. Cevlon, Hubson, Sunderland, Edmonstone Allan et Cie. Apollo, Walker, Dundee, LeMeurier et Cie. Emma, Arkley, Liverpool, Gillespie et Cie. PARTIS. Mai 26. Great Britain, Swinburn, Londres, et Spiers. Mahaica, Jump, Liverpool, Armour, Whitefort et Cie. NAISSANCE. En cette ville, le 28, la dame d'Auguste Deslisle, écuyer, a mis au monde un fils. A Temple Grove, près de cette ville, le 24, la dame de M. le juge McCord, a mis au monde un fils. A Québec, le 24, la dame de M. Augustin Côté, le copropriétaire du "Journal de Québec," a mis au monde une fille. MARIAGES. Aux Sources de Saratoga, le 20 du courant, par le révérend M. Chester, L. J. A. Papineau, écuyer, de cette ville, à Mlle. Mary-Éléonore, fille unique de James R. Westcott, etc. A St Paul de Lavallière, dimanche soir, le 24 du courant, par Messire T. L. Brassard, curé du lieu, Louis Laurier, écuyer, médecin, à dame veuve Picotte, tous deux de l'endroit. En l'Eglise de St. Paul de Toronto, le 29 du courant, par Messire Proulx, M. Connor J. Tracy, à Jane-Mary, fille de M. John Molloy. A Québec, le 26, par Messire Martineau, M. Louis-Damase Hudon dit Beaulieu, marchand, à demoiselle Zoé Mailloux, fille de M. F. Mailloux, de St. Ours.

DECEDES A la Prairie, le 25, après une maladie de deux mois, M. Michel Gagnon âgé de 47 ans. A Terrebonne, le 25 du courant, dame Magdeleine-Charles Campion, âgée de 71 ans et 8 mois, veuve de feu Jacob Olham, en son vivant membre de l'ancien parlement provincial et agissant comme receveur général. A Québec, le 25, à la demeure de sa sœur, dame Eliza Malone, épouse de M. Thomas H. Bramley.

LES Membres du Comité de l'ASSOCIATION ST. JEAN-BAPTISTE, sont priés de se réunir en ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE, ce SOIR 29 du courant, à l'HOTEL DONEGANA, Rue Notre-Dame, à 8 heures précises. LUDGER DUVERNAY, Commissaire Ordonnaieur. 28 mai.

LES Membres de l'ASSOCIATION ST. JEAN-BAPTISTE, sont priés de se réunir en ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, LUNDI le 1er JUIN prochain, à 7 heures précises, P. M., en conformité aux Règles et Règlement de l'Association, dans la Grande Salle de la Maison de JOSEPH ROY, écuyer, au-dessus du THEATRE, marché-neuf. LUDGER DUVERNAY, Commissaire Ordonnaieur. 28 mai.

MONTRES, ARGENTERIE, BIJOUTERIE, &c. Le Sousigné vient de recevoir de New-York et d'Angleterre, une partie de son assortiment d'ARTICLES EN BIJOUTERIE, et autres parmi lesquels se trouvent: Montres en or et émailées pour Dames, Montres de riches de Messieurs, Chaines-Gardes en or, Rubans à la Louis-Philippe avec ornements en acier et en or, Lorgnettes Doubles en or et en acier, Epinglottes à camée, do topaz et émailées, Boucles d'Oreilles, nouveau goût, Baques de Dames et Mrs., en grande variété, Ecritoires (Dadies campanions), plumes en or et plumes en acier. Fusils, Brosses, Paniers Français, Portemanteaux et un assortiment de marchandises de goût et de fantaisie, Raocors de première qualité, Canifs Ciseaux, —ATTENDU AUSSI— UN assortiment étendu de Parfumerie Française de la meilleure qualité et par l'Errommanga de Liverpool, une collection riche de montres patentées en or et en argent de manufacture anglaise, etc., etc., L. P. BOIVIN. Marché-Neuf, 29 mai.

SOURCES DE ST. LEON.

LES SOURCES DE ST. LEON, situées à environ 4 milles de la Rivière-du-Loup, ont été louées pour quelques années, par le Scussigné, qui prend la liberté d'informer ses amis et le public, qu'il réside sur les lieux, où il est prêt à recevoir les voyageurs et à expédier l'Eau Minérale à ceux qui en demanderont. Les personnes suivantes qui ont été nommées Agents en auront constamment à vendre; à Montréal, chez MM. HARRIS & BADEAUX; aux Trois-Rivières, chez MM. LARUE & CIE; et à Québec, chez M. E. GINGRAS. St. Léon, 13 mai. JOHN GRANT.

Chapeaux à la Polka.

ES Sousignés ont l'honneur de prévenir leurs amis et le public en général, qu'ils viennent de recevoir quelques causes de CHAPEAUX FRANÇAIS A LA POLKA et du goût le plus récent et fashionable.

CHAUSSURES FRANÇAISES pour Dames et Messieurs, dans le goût les plus élégant de Paris. Ces articles ont été choisis avec soin sur le marché de New-York, et peuvent être recommandés par leur extrême légèreté et leur fini. Ils ont aussi en main un assortiment choisi de toutes espèces de Marchandises Sèches, Hardes Faites, etc. etc., auquel ils appellent l'attention du public et sollicitent leur patronage. A. & T. LESPÉRANCE. No. 82, Rue St. Paul 1er. porte Ouest de l'Établissement de M. L. P. BOIVIN. Montréal, 28 mai.

A VENDRE, La quatrième Livraison DE LA REVUE CANADIENNE Pour le mois de Mai. SOMMAIRE DE CETTE LIVRAISON.

C'étaient les Cieux, (Poésie) par Mlle. Desirée Paucault.—Je voudrais être. (Poésie) par un Anonyme.—FEUILLETON.—L'Abbaye du Verger, (suite et fin.) par C. Hypp. Castille.—BIOGRAPHIES CONTEMPORAINES.—L'Empereur Nicolas, par L. de Moncaсте.—Madeleine et Gilberte, (Roman) par A. Hoysse.—Sobieski, Rosciusko, Poniatowski, par H. de Genoude.—Ancienne République de Pologne.—Les Sikh et les Punjab.—Cousins de Rois, par E. du Molay Baon.—CHRONIQUE RELIGIEUSE.—Les Eglises de Paris et leurs Prédicateurs.—Fragment de Jeanne d'Arc, par Alex. Soumet.—L'Aurore et Point du jour, par H. O.—ERRATA.—La France est belle! (Chant National) Musique de M. E. Biennaimé, Paroles de J. J. Porchont.—Tou Sourire, (Romance) Musique de M. E. Maniot, Par les de E. de Richemont. Prix un ECU.

Banque d'Épargne

DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL. PATRON: Monseigneur l'Evêque Catholique de Montréal. DIRECTEURS HONORAIRES: Hon. A N Morin, M P P, A M Deslisle, L H Lafontaine, M P P, B Brewster, André Jobin, M P P, Joseph Vallée, James Leslie, M P P, Louis Boyer, Tim Franchère, M P P, W Counolly, B H Lemoine, M P P, Jean Bruneau, Bim Franchère, M P P, O Berthelet, W Nelson, M D, M P P, H Paré, J P Lantier, M P P, L M Viger, D M Armstrong, M P P, Aug. Perrault, L Lacoste, M P P, P J Lacros, Dr. Bouthillier, M P P, E R Fabre, William Bristow, F The Hart, Cornwallis Mouk, A Laframboise, E C Tuttle, P P James, C Dorwin, D Côtterel, E Atwater, M P P, Et Dubois, Fra. Mullins, M P P, A Watson, J F Pelletier, M P P, P H McMahon, J O'Brien, M P P, John Norton, John Ward, M P P, Thomas O'Brien, O Fréchette, M P P, John Mahony, senior, P Lamothe, M P P, BUREAU DES DIRECTEURS: Wm Workman, Président, Francis Hincks, A LaRoque, V. Président, H. Mulholland, John E Mills, L A Holton, Jacob DeWitt, John Tully, Joseph Bourret, Damase Masson, P Beaubien, Joseph Grenier, L T Drummond, Nelson David, H Judah, JOHN COLLINS, Secrétaire.

UN grand nombre de nos riches et respectables citoyens entièrement depuis longtemps l'opinion, qu'il existe une ample possibilité, pour ne pas dire nécessité d'établir une autre BANQUE D'ÉPARGNE dans cette cité. Pour suppléer à ce besoin, résultant de l'accroissement rapide et du développement des ressources du pays, les Directeurs dont les noms sont écrits ci-dessus, annoncent avec plaisir la formation de la BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL, qu'ils recommandent aux classes industrielles comme une place sûre et convenable pour déposer le surplus de leur économie. La grande utilité des institutions de ce genre, en rendant productives les petites épargnes de chaque jour, et en favorisant les inclinations d'industrie et d'économie, est trop bien connue du public pour exiger de la part des fondateurs de cette nouvelle institution des recommandations détaillées. Ils se contentent donc de renvoyer les dépositeurs, et le public en général aux REGLES ET RÈGLEMENTS, que l'on peut se procurer au Bureau de la Banque (ou à l'extrait attaché à chaque livre de dépôt) qui, comme on le verra, a été organisée conformément aux dispositions de l'acte qui règle ces sortes d'institutions, et de la manière la plus sûre pour les intérêts des dépositaires; les fonds ne seront donnés qu'à des institutions charitables, ou à des personnes qui pourront fournir des sûretés publiques, et dans aucun cas sur la propriété réelle ou la sûreté personnelle, hoies qui, comme l'expérience le démontre, sont sujettes à trop de hasards. En conséquence les Directeurs sollicitent en faveur de l'institution la confiance du public. Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et District de Montréal, 46 Grande Rue St. Jacques. Montréal, 25 mai, 1846.

Nouvelle Maison d'Agence, pour Paris, Londres, &c. Rue St. François Xavier.

PIANOS-ORGUES-MELODIUMS.

Le Soussigné, arrivant récemment de France, à l'honneur de prévenir les Messieurs du Clergé qu'il a été nommé Agent, pour le Canada, par la MAISON ALEXANDRE, DE PARIS, pour la vente des PIANOS-ORGUES-MELODIUMS, lesquels peuvent être très bien adaptés pour les Eglises, ayant le même son que les Orgues ordinaires, et le prix étant plus à la portée de toutes les fabriques.

AYANT été nommé Agent pour une Maison de Londres et de Birmingham pour tous les articles, argentés et dorés tant pour l'usage des Eglises, que pour des objets de table; Je me chargerai d'aucun mémoire que l'on voudra bien me confier, ainsi que d'expédier toute sorte d'objets, dans cette branche, qui auront été défrayés, pour les faire remettre à neuf, et cela à des prix très modérés.

LOUIS DELAGRAVE,

Montréal, Rue St. François-Xavier, vis-à-vis la Banque du Peuple.

AGENTS GENERAL pour toutes sortes d'Articles, d'Eglise et divers objets DE TABLE.



Departement des Terres de la Couronne.

Montréal, 18 Décembre 1845.

AVIS.—Pour être vendu, par Encaissement, au Palais de Justice, à Trois-Rivières, MARDI, le QUATRIÈME jour d'AOUT, mil-huit-cent quarante-six, à ONZE heures de l'avant-midi:

La propriété connue sous le nom de FORGES DE St. MAURICE, située sur la Rivière St. Maurice, District de Trois Rivières, Bas-Canada, comprenant tous les ouvrages en fer, moulins, fournaux, maisons, magasins, remise, etc., et contenant environ cinquante-cinq acres de terre, plus ou moins.

L'acquéreur aura aussi le droit de prendre de la mine de fer, durant l'espace de cinq années, sur les Terres de la Couronne, non encore concédées dans les Fiefs St. Etienne et St. Maurice, connus comme Terrains des Forges, lequel droit cessera sur chaque partie des dits fiefs, du moment que cette partie sera vendue, concédée, ou disposée autrement par le gouvernement lequel ne sera toutefois sujet à aucune indemnité envers l'acquéreur, pour la cessation de ce privilège.

Quinze jours sont alloués au présent locataire pour transporter ailleurs ce qui lui appartient.

Passage sera donné le SECOND jour d'OCTOBRE, mil-huit-cent quarante-six.

Un quart du prix d'achat sera requis au tems de la vente, le reste sera payé en trois versements égaux, annuels, avec intérêt. Les lettres patentes seront émises, lorsque le paiement sera complété.

D. B. PAPINEAU, C. T. C.

La Gazette du Canada est prié de publier cet avertissement, ainsi que les autres papiers-nouvelles du Bas-Canada, dans la langue dans laquelle ils sont publiés, une fois par quinze jours, jusqu'au jour de la vente. Le Chronicle & Gazette et le Toronto Herald, sont aussi priés de l'insérer.

Montréal, 5 Janvier 1846.

CHAMPAGNE A VENDRE.

Quelques Caisnes de CHAMPAGNE de la célèbre Maison de MAX, SUTAIN & Cie, de Rheims,

ED. PAYNE, Agent pour le Canada, 184, Rue Notre-Dame.

Marchand de Vins et de Liqueurs. MONTREAL.

Un assortiment général de vins et de liqueurs dans leur état naturel.

P. GOULET, MARCHAND TAILLEUR.

(RECEMMENT ARRIVE DE NEW-YORK.)

L'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a ouvert un MAGASIN et une BOUTIQUE comme MARCHAND TAILLEUR, dans la Rue St. Lambert, vis-à-vis JOS. BELLE, Ecr. Notaire, où il aura constamment en main un assortiment complet de Draps, Casimirs, Patrons de Vestes, etc., etc.

Les personnes désirant fournir leur Drap seront aussi bien servies qu'il se le permettent à son Magasin.

M. GOULET, ayant pratiqué dans les meilleurs établissements des Etats-Unis, et ayant pris des arrangements pour se procurer les nouvelles Coupes et Modes des pays étrangers, n'en cédera à personne pour l'élégance des ouvrages qu'on voudra bien lui confier. Il fait aussi toutes sortes d'Habits Militaires.

Montréal, 30 Janvier, 1846.

P. FOURNIER, ENCANTEUR.

N. B. Soussigné prévient le public de cette ville, qu'il vient d'ouvrir des Salles d'Encaissement, au No. 40, Grande Rue St. Jacques; où il fera régulièrement le MARDI et VENDREDI, des ventes de MEUBLES de MENAGES, etc., etc.

Il se chargera de vendre à commission toutes espèces d'effets et d'articles de ménage, soit chez lui ou au domicile des individus.

Montréal, 10 avril 1846.

EN VENTE, A LA LIBRAIRIE DES SUSSIONNÉS, LE MOIS DE MARIE.

Trois jolie Edition élégamment Reliée. Rue St. Vincent, No 3.—7 avril.

Rue St. Vincent, No 3. E. R. FABRE & Cie.

O. BEAUCHEMIN, Relieur, informe ses amis et le public en général, qu'il a transféré son Atelier dans les Bureaux de la REVUE CANADIENNE, No. 15 Rue St. Vincent, (ma).

C. E. BELLE, Notaire Public, à établir son Bureau, au No. 25, Rue St. Gabriel.

ANATOMIE DE PHYSIOLOGIE. SESSION DE L'ÉTÉ.

HORACE NELSON, M. D., Professeur à l'École de Médecine et Chirurgie, commencera le 1er JUIN, un Cours privé de LECTURES sur l'ANATOMIE et sur la PHYSIOLOGIE EXPERIMENTALE, à un nombre limité d'Élèves en Médecine. Préparations, Livres de Planchés et de Texte, fournis aux Élèves sans charge. Office et Chambre de Lectures, No. 4, rue des Sœurs-Grises.

PROFESSEUR DE LANGUE FRANÇAISE.

ON a besoin à l'ACADEMIE DE MONTREAL d'un professeur de langue française. Il faut qu'il soit muni de certificat, etc.

S'adresser à JAMES BELDEN, Directeur. Rue Ste. Catherine, entre les rues St. Urbain et DeBleury. Montréal, 16 avril, 1846.

A LOUER.

UNE MAISON bien logeable située rue St. Joseph, No. 17, au Faubourg St. Joseph, avec une grande cour, écurie &c. ci-devant occupée par le Dr. CHARLEBOIS. Pour les conditions s'adresser à André Guimet, Ecr. Avocat.—23 avril.

DAGUERRETYPE.

Nous avons visité, avec beaucoup de plaisir ces jours derniers, l'atelier de M. V. Des-Rochers, peintre en daguerretype, au 142, Rue Notre-Dame.

Ce jeune monsieur est né aux environs de Montréal, et s'est déjà acquis une belle réputation parmi nous, comme peintre en daguerretype. Ses portraits sont d'une fidélité et d'une perfection admirable, il est impossible de faire mieux. Il sait leur donner les couleurs de la vie; vous posez une minute, et vos traits sont reproduits, avec cette animation de talent qui ajoute une double valeur à une physionomie quelconque. Nous recommandons au public ce talent national et du pays, qui rivalise déjà avec tant de succès, avec les meilleurs artistes que nous avons en ce genre de l'étranger.

ATTENTION!

LE SOUSSIGNE informe ses amis et le public qu'il est prêt à recevoir des commandes pour achat d'ÉPICERIES, VINS, PROVISIONS, MARCHANDISES SÈCHES &c. &c.

R. DESRIVIÈRES, No. 81 Front St. N. B. UN Crédit libéral sera accordé pour toute commande excédant £25, New-York 15 Mars 1846.

UN NEGOCIANT établi depuis plusieurs années dans le Commerce d'Épiceries et voulant étendre ses affaires, désire prendre un associé qui aurait des capitaux et serait capable de gérer un Commerce d'Importation qu'on se propose d'établir dans cette ville au 1er Mai prochain. S'adresser par lettre à Box 1033 Post-Office, New-York.

ON aura besoin en cette ville au 15 Avril prochain d'un Magasin (en gros) d'Épiceries, d'une jeune femme connaissant les langues Anglaise et Française, et la tenue des livres par entrée double. S'adresser par lettre affranchie, comme suit Box 1033 Post-Office, New-York. Montréal, 13 Mars, 1846.

Agence a New-York.

J. C. ROBILLARD,

No. 5, Nassau Street.

EN présence de l'entraînement si progressif qu'éprouve tous les jours le commerce du Canada, vers les Etats-Unis, le soussigné a cru important de connaître les NOMBRUSES MANUFACTURES, qui, à New-York et dans ses environs, rivalisent si énergiquement avec l'Europe.—Il fera donc exécuter d'après les goûts locaux, tous les objets dont on lui confiera les commandes, et que:

- Mécanismes à Patentes, Inventions nouvelles, d'art ou d'agriculture, Perfectionnement de constructions, Plan d'architecture publique et privée, Ornaments de Salons, Bijouteries et argenteries, Montres et Pendules, Articles de modes, Livres de littérature et de Médecine "publiés aux Etats-Unis", Instruments de Chirurgie, Et objets de tous genres.

AUSI!—Marchandises diverses comme ci-devant. N. B. Pour ornements et objets d'Églises, s'adresser à l'Hôpital-Generel, (Sœurs Grises).

J. C. ROBILLARD.

ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL DE LA REVUE CANADIENNE.

A part de notre journal semi-hebdomadaire, nous publions une Revue mensuelle: l'ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL DE LA REVUE CANADIENNE. L'album contient 32 pages de notices historiques, littéraires, etc.—et au moins quatre pages de musique par mois.

Comme on peut le voir par nos conditions d'abonnement, en tête de la feuille, on fait une grande déduction à ceux qui prennent les deux; ces personnes auront pour dix CHILLINS seulement, à peu près CINQUANTE grandes pages de littérature, etc., et CINQUANTE pages de Musique par an. La musique seule vaudra dans les familles, le prix de l'abonnement des deux publications.

Nos conditions de souscription sont: pour les villes, de payer l'abonnement à PREMIÈRE DEMANDE; et pour la campagne INVARIABLEMENT D'AVANCE.

Toutes lettres, communications, etc., doivent être adressées, (affranchies) aux Bureaux de la Revue Canadienne, No. 15, rue St. Vincent, porte voisine de la Minerve.

STANISLAS DRAPEAU,

Chef de l'Atelier.

IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE

MARCHANDISES NOUVELLES,

RECEMMENT RECUES PAR LE

GREAT BRITAIN, RORY O'MORE, BRITANNIA & ERROMANGA.

J. L. BEAUDRY & COMPAGNIE,

No. 80, Rue Notre-Dame.

VIENNENT de recevoir par les vaisseaux ci-dessus, un assortiment splendide et très étendu de Marchandises de fonds et de Goût, et ils en attendent encore tous les jours par le PEARL, LADY SEATON, VIVID, et autres Vaisseaux venant de Glasgow et de Liverpool.

Montréal, 12 mai, 1846.

PRIX COURANT DE MONTREAL.

Table with columns for goods (e.g., CAFE, CHARBONS, POISSONS, FRUITS, VITAIRES, FER, ACIER, FARFLEUR) and prices in dollars and cents.

PROVISIONS.

MONTREAL, 13 Mars, 1846.

Table with columns for goods (e.g., POTASSE, FARFLEUR, FLEURS, GAÏN) and prices in dollars and cents.

Brique de St. Ours.

LES Soussignés propriétaires d'une briqueterie considérable à St. Ours, ont à vendre au 1er Juin prochain.

Plusieurs 100,000 briques de la meilleure qualité, qu'ils livreront soit à Montréal, aux Trois-Rivières ou à Québec.

JOS. MORIN ET FILS, St. Ours.

Montréal, 28 Avril 1846.

TAPIS A L'HUILE.

A VENDRE, au Magasin de M. A. LA-FLAMME, rue Craig, No 166, Marché à Foin, 4000 verges de TAPIS FLEURIS, de patrons et grandeurs assortis, pour chambre, passage et escalier, ainsi que pour tables, piano, etc., et autres Toiles, et Soies Cirés pour différents usages; Toile, pour Chapeaux, Capots et Manteaux, etc.—15 mai.

SITUATION D'INSTITUTEUR DEMANDÉE

LES Personnes qui auraient besoin d'un Instituteur qualifié pour enseigner l'Anglais et le Français grammaticalement et toutes les autres branches d'éducation élémentaire, pourront obtenir les informations sur un tel Instituteur en s'adressant à nos bureaux, ou à LOUIS LACHAPPE Instituteur, Ste. Marie de Mannoir.

Montréal, 22 mai 1846.

SOCIETE DES AMIS.

L'ELECTION SEMESTRIELLE des Officiers de cette Société aura lieu VENDREDI, le 29 mai courant à 8h. P. M.

Par ordre, CHS. J. COURSOL, Sec. Corresp.

Montréal, 22 mai 1846.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DE L'ASSURANCE MUTUELLE, CONTRE LE FEU, DU COMTE DE MONTREAL.

AVIS est par le présent donné, que M. G. N. GOSSELIN est autorisé à collecter ce qui est dû à cette Institution.

P. L. LE TOURNEUX, Secrétaire.

Montréal, mai 4 1846.

MAGASIN DE MARINE.

A VENDRE, PAR LE SOUSSIGNÉ: ANGRES, Chaines, Câbles, Goudron de Charbon, Cuivre Rouge, Bral, Réaline, Toile à Voile, Etoupe à Calfeuter, Huile, Peintures, Sulf, Carvelles, Poutres, Filles, Compas, Pavillons de Godettes et de Steamboats, et autres articles pour la Marine.

FRANCIS MULLINS, Quai des Steamboats.

20 avril.

NOUVELLE CARTE TOPOGRAPHIQUE DE MONTREAL.

Le Soussigné annonce que sa NOUVELLE CARTE TOPOGRAPHIQUE DE LA CITE DE MONTREAL, tracée par M. CANE, vient d'être publiée. Cet ouvrage, pour lequel on arien épargné, contient une description exacte de la Cité telle qu'elle est maintenant, comprenant toutes les nouvelles rues, et tous les Emplacements avec leurs divisions, de manière qu'on peut s'en servir pour désigner une propriété en cas de vente ou autrement. Le Plan a été fait d'après l'arpentage actuel, de manière que cette publication ne peut être que très avantageuse à la propriété de la Cité.

Cette Carte peut être vue au Magasin du Soussigné où on peut s'en procurer.

ROBERT W. S. MACKAY, No 115 rue Notre-Dame.

VITAL DESROCHERS, établi au No. 78, Rue St. Constant, Faubourg St. Laurent. SON ATELIER au No. 142, rue Notre-Dame, près de l'Eglise Paroissiale.—mars 1846.

ATELIER DE RELIEUR,

No. 15 Rue St. Vincent.

O. Beauchemin, vient d'ouvrir un Atelier de Relieur, dans les Bureaux de la REVUE CANADIENNE, No. 15 Rue St. Vincent. Il se charge de toutes espèces de reliures, et il espère, que par la bonté et la perfection de ses ouvrages, il continuera de se rendre digne du patronage public. Ses prix sont modérés. Montréal, 19 mai 1846.

DOCTEUR HORACE NELSON,

No. 4, Rue des Sœurs-Grises, près de la Rue de la Couronne. 19 mai 1846.